RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01342
Numéro SIREN : 913 169 959
Nom ou dénomination : HESTIA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007364

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : HESTIA FRANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 2 B RUE DE PALATIN 42110 FEURS — Durée de l'exercice précédent* 8

Numéro SIRET* 9 1 3 1 6 9 9 5 9 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 12 2023 Net 3	N-1 31 12 2022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	29 167	AM		29 167	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	15 176	AU	2 494	12 682	2 935
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	731 780	CV	5 000	726 780	530 025
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	4 130	BI		4 130	1 600
	TOTAL (II)	BJ	780 253	BK	7 494	772 759	534 560
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 506	BY		8 506	99 252
	Autres créances (3)	BZ	142 679	CA		142 679	9 908
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	148 061	CG		148 061	104 640
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 621	CI		4 621	1 848
	TOTAL (III)	CJ	303 867	CK		303 867	215 648
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 084 120	1A	7 494	1 076 626	750 208

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes . CP | (3) Part à plus d'un an . CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Dont livraisons pour lesquelles cette mention sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000735 en Euros.

Cegid Quadra

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : HESTIA FRANCE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	580	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 024	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	322 529	11 605
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	341 634	19 105
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 756	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	6 756	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	316	99
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	224 635	243 207
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 532	12 294
	Dettes fiscales et sociales	DY	162 476	186 518
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	323 277	288 985
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	728 236	731 103
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 076 626	750 208

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	600 819	570 300
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : HESTIA FRANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-I)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 651 149	FH	37 363	FI	1 688 512	883 938
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 651 149	FK	37 363	FL	1 688 512	883 938
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	63 865	37 608
	Autres produits (1) (11)					FQ	134	223
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 752 511	921 768
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	396 648	187 241
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 731	6 207
	Salaires et traitements*					FY	746 417	512 482
	Charges sociales (10)					FZ	297 998	195 471
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA	2 305	189
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10	4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 455 108	901 594
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	297 403	20 174
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	202 709	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	202 709	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	11 756	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 826	3 510
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	19 582	3 510
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	183 128	(3 510)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	480 530	16 664

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : HESTIA FRANCE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 234	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 234	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 727	4 612
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	89 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90 727	4 612
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(87 493)	(4 612)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	70 508	448
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 958 454	921 768
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 635 925	910 164
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	322 529	11 605
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	18 507	
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	202 709	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	7 826	3 417
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	5 000	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	63 865	37 608
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles · facultatives A6 — obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES	1 727	
ABANDONS COMPTES COURANTS FILIALES	89 000	
REMISE SUR MAJORATIONS PENALITES		3 234

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société HESTIA a fait l'acquisition d'une nouvelle filiale sur l'exercice 2023 : GFR MAROC.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			29 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 124		12 052
TOTAL	3 124		12 052
Autres participations	530 025		201 755
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		2 530
TOTAL	531 625		204 285
TOTAL GENERAL	534 749		245 504

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		0	29 167	29 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	15 176	15 176
TOTAL		0	15 176	15 176
Autres participations			731 780	731 780
Prêts, autres immobilisations financières			4 130	4 130
TOTAL			735 910	735 910
TOTAL GENERAL		1	780 253	780 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	189	2 305		2 494
TOTAL	189	2 305		2 494
TOTAL GENERAL	189	2 305		2 494

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 305				
TOTAL	2 305				
TOTAL GENERAL	2 305				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		6 756			6 756
TOTAL		6 756			6 756

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		5 000			5 000
TOTAL		5 000			5 000
TOTAL GENERAL		11 756			11 756
Dont dotations et reprises financières		11 756			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 130		4 130
Autres créances clients	8 506	8 506	
Personnel et comptes rattachés	2 492	2 492	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 457	10 457	
Groupe et associés	128 557	128 557	
Débiteurs divers	1 172	1 172	
Charges constatées d'avance	4 621	4 621	
TOTAL	159 935	155 805	4 130

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	316	316		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 532	17 532		
Personnel et comptes rattachés	15 746	15 746		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 100	42 100		
Impôts sur les bénéfices	67 780	67 780		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 866	29 866		
Autres impôts taxes et assimilés	6 984	6 984		
Groupe et associés	224 635	224 635		
Autres dettes	323 277	195 860	127 417	
TOTAL	728 236	600 819	127 417	
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	60 701			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500			7 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 506
Total	8 506

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	316
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 664
Dettes fiscales et sociales	23 737
Autres dettes	60 000
Total	85 716

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 621
Total	4 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 582	202 709
Dont entreprises liées	7 826	202 709

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				90 961	90 961
Redevances payées					
- exercice				18 506	18 506
Total				18 506	18 506
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				32 820	32 820
- entre 1 et 5 ans				51 438	51 438
Total				84 258	84 258
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				909	909
Total				909	909
Montant en charge sur l'exercice				18 506	18 506

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
-RENOV ACTION	-9 756	100.00	-14 756
-RENOV ECO HABITAT	20 277	100.00	5 253
-ABI TOIT	81 620	100.00	-119 296
-PRO RENO HABITAT	78 064	100.00	53 137
-POLE HABITAT CONFORT	422 960	100.00	352 956
-GROUPE FRANCE RENOVE	49 152	100.00	77 276
-CONSEIL HABITAT FRANCAIS	363 844	100.00	-96 559
-CD CALL	3 157	100.00	15 729
-GFR MAROC		85.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
-REMISE MAJORATIONS	3 234	778000
Total	3 234	
Charges exceptionnelles		
-PENALITES/AMENDES	1 727	67120000
-ABANDONS COMPTES COURANTS FILIALES	89 000	67880000
Total	90 727	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
INDEMNITES ASSURANCE	24 828
SOCIAL	39 037
Total	63 865

DocuSign Envelope ID: 9B3FBFA9-5DAB-4357-9ABB-0A2EC9F1290B

HESTIA FRANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 7 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : FEURS (42110), 2 BIS RUE DE PALATIN

913 169 959 RCS SAINT ETIENNE

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 23 MAI 2024

Le 23 mai 2024, les associés de la société **HESTIA FRANCE** (la « **Société** ») se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Jérémy CHARLES préside la séance en qualité de Président de la Société.

Le président, constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 7 500 actions composant le capital.

Le président constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

– Le procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 14 mai 2024,

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

– Constatation d'une erreur matérielle au sein d'assemblée générale ordinaire en date du 14 mai 2024,
– Pouvoirs pour formalités.

Le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise, d'une erreur matérielle concernant l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide de modifier ainsi qu'il suit la troisième résolution du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale en date du 14 mai 2024, ainsi qu'il suit :

> ***« TROISIÈME RÉSOLUTION***
>
> *L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 322 529,18 €, de la manière suivante :*
>
> *-une somme de* *170,00 €*
>
> *au compte de « Réserve légale », pour le porter à 10 % du capital social*

DocuSign Envelope ID: 9B3FBFA9-5DAB-4357-9ABB-0A2EC9F1290B

-une somme de *82 000,00 €*

aux actions, à titre de dividende, soit, par action,

une somme de 10,93 € (valeur arrondie)

-et le surplus, soit *240 359,18 €*

au compte « Autres réserves »

Total *322 529,18 €*

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 10,93 € (valeur arrondie). Il sera mis en paiement à compter du 1er juin 2024.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le président de séance.

Signé électroniquement

Signatures :

Jérémy CHARLES

DocuSigned by:
ED90B4F9405143B...

Ugo SAGNARD

DocuSigned by:
UGO SAGNARD
F64DAB1636F7409...

Julien DJEFALA

DocuSigned by:
B28532F923DE4E7...

COPIE CERTIFIEE CONFORME